

Avirons BOUGE !

UNE QUALITÉ DE VIE DANS UNE VILLE DE QUALITÉ

Supplément n°13 au journal municipal des Avirons

Mes chers concitoyens,

Chaque année, alors que les festivités de fin d'année approchent, nous prenons le temps de dresser le bilan de l'action de la Ville. Il est bon de regarder ce qui a été fait et de mesurer ce qui nous attend pour 2017, qui arrive à grands pas.

C'est une année importante qui nous attend. Une élection présidentielle est un moment essentiel pour une démocratie et nous avons plus que jamais besoin de nous retrouver autour de valeurs communes qui fondent notre République. L'année 2016 a été secouée par des événements tragiques qui nous ont tous touchés. À cet égard, l'ensemble de nos efforts envers la jeunesse est à nos yeux primordial. Les enfants de la commune sont les citoyens de demain. Ce sont eux qui dessineront la société. Leur éducation et les valeurs que nous leur transmettons sont décisives.

Mais la vie d'une commune, c'est également une multitude de petites et grandes décisions, de petits et gros budgets qui permettent de réaliser les travaux nécessaires à la bonne marche de la cité.

Nous avons ainsi terminé les travaux d'extension de l'école du Ruisseau, mais également réhabilité de nombreuses voies ayant vieilli. Nous avons lancé plusieurs études pour continuer dans l'amélioration de certains équipements et nous avons pris à bras le corps le dossier de l'eau.

Grâce à l'implication de tous, les services municipaux, mais également vous tous mes chers concitoyens, nous faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Soyez en remerciés.

Bonne lecture,

**Votre Maire,
Michel Dennemont**

VIE COMMUNALE

Impôt locaux

Impôts locaux

La fiscalité a été maintenue à des taux identiques aux années précédentes à savoir :

Taxe Habitation	12,83 %
Taxe Foncier Bâti	16,61%
Taxe Foncier non bâti	38,27%



1,1 million pour poursuivre l'école du Ruisseau

2015 avait été marquée par la construction en un temps record de la nouvelle école du Ruisseau. Celle-ci a fait sa première rentrée dans les temps, dans des locaux tous neufs, en août 2015 avec 52 petits élèves.

En 2016, la Ville a souhaité continuer l'extension de l'école, afin de disposer d'une infrastructure dimensionnée pour les besoins du quartier et capable de répondre à l'augmentation de la population. Pour la rentrée d'août 2016, l'école dispose de huit classes, aux fins de permettre à terme un cycle complet.

Travaux d'enrobés et de voiries

Cela fait partie du quotidien des citoyens et donc des impératifs d'une ville : maintenir en état les voiries qui couvrent son territoire.

Cette année, plusieurs chemins et impasses ont été concernés par des réfections et travaux d'enrobés, pour un montant global de 186 000 euros.

Réfection chemin Cafarel : 36 000 €.

Réfection de l'impasse des Dattiers : 30 000 €. Réfection des chemins Longozes, une partie des Accacias et de Paul Hermann : 120 000 €.

Les travaux sur le chemin Francis Rivière seront effectués après la réalisation du réseau d'eau potable.

D'autres travaux démarreront en janvier 2017 et devraient durer deux à trois mois.

Modernisation du chemin Belle Vue pour un montant de 315 000 €.

Modernisation du chemin Labrune pour un montant de 760 000 €.

Réfectoire de l'école Paul Hermann

L'extension du réfectoire de l'école Paul Hermann est programmée et les services travaillent à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises. Budget 180 000 €.

Restructuration du bureau des services techniques et du service de l'urbanisme

Les locaux de l'ex ARAST doivent faire l'objet d'une restructuration. Les études d'avant projet définitif sont en cours pour un budget de 400 000 euros.

Agenda d'accessibilité programmée 2016

La mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public est une obligation légale. Les études sont en cours pour la mairie, le complexe sportif (hors piscine) et le stade du Télave. Budget 170 000 €.



L'eau : un enjeu crucial pour la commune

L'eau potable

L'approvisionnement en eau potable et son traitement représente un enjeu majeur pour la commune. Le territoire des Aviron ne dispose d'aucune ressource souterraine en dehors de celle située à la limite entre la commune et Etang Salé et 60% de ses besoins en eau potable sont couverts par les eaux irriguées de la SAPHIR.

Or les ressources superficielles dont dispose la commune - les captages - sont sensibles aux aléas climatiques et aux pollutions naturelles et accidentelles. Il est donc nécessaire d'établir des périmètres de sécurité autour de ces captages, mais également de les mettre en conformité. Pas moins de quatre unités de potabilisation devront être réalisées sur la commune des Aviron pour se mettre en conformité avec la législation en vigueur. La première a été réalisé en 2013 sur le réservoir des Cyprès.

En 2016, les travaux pour la construction du nouveau réservoir Cadet et de son unité de

potabilisation ont été voté et les marchés de travaux ont été attribués en novembre pour trois lots. 407 000 euros pour l'adduction d'eau potable, 1,4 millions pour la construction du réservoir et 1,85 millions pour l'unité de traitement. La durée prévisionnelle des travaux est d'environ 18 mois, la livraison étant prévue pour le milieu de l'année 2018.

Cette opération est financée à hauteur de 1 260 164 € par l'Office de l'Eau et de 1 383 540 € par le Contrat de Plan Etat Région 2015/2020.

Par ailleurs, la phase préliminaire de réhabilitation et d'extension en eau potable a été lancée pour un montant de 750 000 €.

Les travaux de sécurisation des accès aux sources Groupées et Bras Sec (en partie) ont été livrés en novembre 2016 pour un montant de 360 000 €.

Enfin, les travaux de réhabilitation des ouvrages de franchissement de ravine ont été livrés en décembre 2016 pour un montant de 260 000 €.



Les eaux usées

Le dossier de consultation des entreprises pour l'étude de l'extension du réseau d'assainissement sur la route des Vacoas (au niveau de la maison Cadeau) a été lancé pour un montant de 750 000 euros.

Les travaux d'extension de réseau d'eaux usées sur l'impasse des Lataniers au centre-ville ont été réalisés en novembre pour un montant de 28 000 €.

Les travaux d'extension de réseau d'eaux usées entre la rue du stade et l'impasse Bois de Nêfles est en cours pour un montant de 38 000 €.

L'aménagement du territoire et logements

Les études pré opérationnelles pour la réalisation de la ZAC bas du Tévelave se poursuivent. 2017 permettra de régler les questions urbaines et d'arrêter définitivement la programmation des logements sociaux, aidés, libres...

Par ailleurs plusieurs opérations de constructions de logements collectifs sont en cours, dont des logements réservés aux personnes âgées sur le chemin Kerbel.

